

## Triodos Microfinance Fund

Un compartiment de Triodos SICAV II

Catégorie de produit selon le règlement SFDR : Article 9

### **Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable:**

Afin de ne sélectionner que les investissements qui ne causent pas de préjudice important aux objectifs d'investissement durable sociaux du compartiment, la conformité de chaque nouvel investissement aux normes minimales de Triodos Bank est évaluée. S'il s'avère qu'une Société émettrice potentielle cause un préjudice important, elle est exclue des investissements. Tous les indicateurs de principales incidences négatives applicables relatifs aux facteurs de durabilité sont pris en compte dans le processus d'investissement. Les normes minimales de Triodos Bank, lesquelles sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, définissent également les normes minimales en matière de relations avec les employés, de rémunération et d'impôts, et concernant d'autres sujets de gouvernance d'entreprise que les sociétés émettrices doivent respecter pour être éligibles à l'investissement.

### **Objectif d'investissement durable du produit financier:**

L'objectif global du compartiment est de proposer aux investisseurs un investissement sain sur les plans environnemental et social visant l'inclusion financière, et donc l'inclusion sociale, et contribuant ainsi à la constitution d'un secteur financier accessible, fonctionnel et inclusif dans le monde entier.

Les objectifs d'investissement durable du compartiment sont les suivants :

- Promouvoir le bien-être individuel en faisant progresser l'inclusion financière ;
- Soutenir la transition vers des économies locales équitables et durables ; et
- Transformer le système financier pour un avenir durable.

Pour atteindre les objectifs d'investissement durable, le compartiment investira, directement ou indirectement, dans des prestataires de services financiers contribuant à l'inclusion financière, ainsi que dans des véhicules d'investissement intermédiaires et des OPC contribuant à l'inclusion sociale dans les pays en développement et les économies émergentes et, dans une certaine mesure, dans les pays développés.

**Stratégie d'investissement:** L'approche de Triodos Investment Management B.V. (Triodos IM) en matière de gestion des incidences est intégrée au processus d'investissement afin d'atteindre les

objectifs d'investissement durable du compartiment :

- Analyser le potentiel de transformation : Chaque société émettrice sélectionnée pour intégrer le portefeuille du compartiment doit contribuer positivement à au moins un des objectifs de durabilité du compartiment. Le compartiment investit principalement, directement ou indirectement, dans des prestataires de services financiers tels que des institutions de microfinance et des banques soutenant les PME.

- Atténuer les incidences négatives : Des contrôles sont effectués pour identifier les sociétés émettrices qui ont une incidence négative sur les populations et la planète (incidence sur l'extérieur) susceptible de compromettre la transition durable envisagée. Ces contrôles ont pour but de vérifier que les normes minimales de Triodos Bank sont respectées, que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu du règlement délégué SFDR est respecté et qu'aucune incidence négative pertinente propre au secteur n'est relevée, afin de s'assurer que les sociétés émettrices ne causent pas de préjudice important. Les sociétés émettrices susceptibles de causer un préjudice important aux objectifs durables et/ou qui ne suivent pas de pratiques de bonne gouvernance sont exclues.

- Surveiller, mesurer et gérer les incidences : Un examen approfondi est effectué chaque année. Il porte sur les performances financières et en matière de durabilité des sociétés émettrices et vise à garantir que ces dernières continuent à contribuer aux objectifs de durabilité du compartiment et qu'elles ne causent pas de préjudice important à ces objectifs de durabilité. En cas de doute, un dialogue sera engagé et, s'il s'avère infructueux, nous mettrons fin à la relation.

- Accélérer les transitions : Triodos IM est un investisseur actif et impliqué qui gère activement tous les aspects du processus de gestion des investissements afin de promouvoir la création de valeur durable à long terme pour toutes ses parties prenantes et d'accélérer les transitions durables.

**Proportion d'investissements:** Le compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des investissements durables. Le reste (maximum 20 %) sera constitué de liquidités ou de quasi-liquidités détenues à titre accessoire, et d'instruments dérivés détenus à des fins de couverture. Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPC.

Au moins 80 % des investissements du compartiment seront des investissements durables qui contribuent à un objectif social, alors que pas à réaliser des investissements durables assortis d'un

objectif environnemental ni à réaliser des investissements conformes au Règlement européen sur la taxonomie.

**Contrôle de l'objectif d'investissement durable:** Le compartiment utilise plusieurs indicateurs pour mesurer, surveiller et rendre compte de ses performances en matière de durabilité par rapport à ses objectifs d'investissement durable. Les sociétés émettrices rendent compte régulièrement de leurs performances selon ces indicateurs en important leurs données dans notre portail en ligne dédié. Les données sont examinées par l'équipe de gestion des investissements et l'équipe de mesure de l'impact et de la performance financière de Triodos IM. Si l'équipe de gestion des investissements relève des incohérences, il demande des précisions à la société émettrice avant l'approbation finale. Chaque année, Triodos IM évalue dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable a été atteint.

**Méthodes:** Triodos IM utilise le cycle de gestion des incidences de Triodos comme outil global nous permettant de gérer ses incidences. La gestion des incidences consiste à orienter activement les moyens du compartiment pour optimiser son incidence positive et minimiser son incidence négative. Pour ce faire, Triodos IM a développé une théorie du changement, qui sert de base pour définir des objectifs d'incidence, ainsi que définir et utiliser des indicateurs de durabilité. Triodos IM vérifie que les résultats répondent aux objectifs et aux attentes du compartiment et, si ce n'est pas le cas, elle détermine les causes et définit les mesures à prendre (décisions d'allocation du capital, implication auprès de la société ou leadership éclairé) pour optimiser la contribution aux incidences.

**Sources et traitement des données:** Pour mesurer la progression vers la réalisation de ces objectifs à long terme concernant les incidences, des indicateurs sont mis en place et seront utilisés régulièrement. Pour recueillir les informations appropriées afin de détecter les incidences positives des actifs des compartiment, l'équipe d'investissement exerce une vigilance raisonnable approfondie. Pendant toute la durée de l'investissement, les progrès réalisés par rapport aux indicateurs clés de performance convenus sont contrôlés grâce à un questionnaire trimestriel standardisé sur la durabilité rempli par la société émettrice. Les données trimestrielles sont examinées par l'équipe de mesure de l'impact et de la performance financière et l'équipe de gestion des investissements, et approuvées par le l'équipe de gestion des investissements. Triodos IM fait appel à des intermédiaires pour compléter les données manquantes ou corriger les données incorrectes.

**Limites aux méthodes et aux données:** Les objectifs durables du compartiment reposent sur la théorie du changement, qui peut contenir des hypothèses erronées. Cependant, pour pallier cette limite, Triodos IM évalue l'avancement du compartiment et ajuste le stratégie dans le cadre du volet annuel du cycle de gestion des incidences consacré à l'apprentissage et à l'adaptation. Les éléments probants concernant les incidences dépendent de la capacité de collecte de données des sociétés émettrices. Les sociétés émettrices ont généralement du mal à fournir la même qualité de données à chaque fois, problème en partie dû au fait qu'elles sont également tributaires des données que leurs clients leur fournissent. En cas de recours à des intermédiaires pour compléter les données manquantes ou corriger les données incorrectes, la qualité présente des limites, car les intermédiaires disposent de données au niveau d'un secteur et d'un pays et ne tiennent donc pas compte d'autres facteurs spécifiques qui pourraient jouer un rôle. Pour pallier ces limites, Triodos IM a mis en place plusieurs contrôles et équilibres afin de s'assurer que les données sont de bonne qualité.

**Diligence raisonnable:** La vigilance raisonnable exercée sur les actifs sous-jacents passe par une sélection positive dans laquelle est évalué le potentiel de transformation, puis par une évaluation des incidences négatives visant à filtrer les entreprises selon leur incidence sur les populations et la planète (incidence sur l'extérieur). L'incidence des facteurs de durabilité externes sur les investissements du compartiment (incidence provenant de l'extérieur) est évaluée et se traduit par des risques potentiels sur la durabilité, tels que des risques physiques/sociétaux et des risques sur la transition. Une politique et un processus de vigilance raisonnable ont été mis en place chez Triodos IM pour garantir que toutes les étapes nécessaires de vigilance raisonnable sont suivies avant toute décision d'investissement.

**Politiques d'engagement:** L'investissement d'impact implique une sélection minutieuse des sociétés émettrices. Les efforts qu'elles déploient dans le but d'augmenter leurs incidences positives, et de réduire ou d'éviter leurs incidences négatives, doivent par ailleurs être encouragés et défendus de manière proactive. Pour ce faire, Triodos IM engage régulièrement des discussions autour de sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents compte tenu des modèles commerciaux, des compartiment ou du contexte sectoriel de chaque société émettrice, ainsi que sur des questions générales de développement des activités et de stratégie commerciale. Ainsi, 1) un dialogue est engagé avec les sociétés, 2) un actionnariat actif est mis en place et 3) la position de l'entreprise est défendue à l'extérieur (actions visant à influencer les décisions au sein des institutions politiques, économiques et sociales).